

Bilan des progrès accomplis - Plan stratégique de l'IPIC

T1

T2

T3

T4

2021

T1

T2

T3

T4

2022

T1

T2

T3

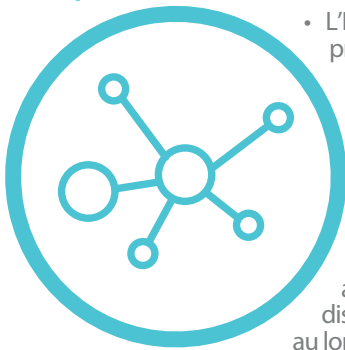
T4

2023

- *Règlement sur le Collège* publié dans CGI ; pression sur le ministre de l'ISI et ISDE pour obtenir des changements
- FINA a adopté la recommandation de l'IPIC sur une subvention pour la protection des marques

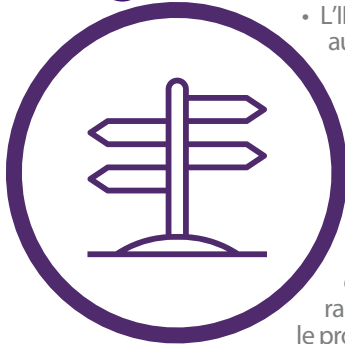
- Le Conseil a approuvé 49 nouveaux membres affiliés et associés, soit la moitié de son objectif pour 2021
- Le premier ministre de la C.-B. a annoncé son intention de créer un programme Premier brevet

Équité, diversité et inclusion



- L'IPIC a mené des recherches et identifié les mesures à prendre pour permettre à la profession de la PI et à l'industrie d'adopter des pratiques exemplaires en matière d'EDI.
- Déterminé à devenir un chef de file sur les questions d'EDI, l'IPIC met sur pied un petit groupe de réflexion qui discutera de la meilleure façon de promouvoir l'EDI, de mieux intégrer l'EDI dans sa gouvernance et de soutenir les pratiques exemplaires de l'industrie.
- Les résultats des discussions du groupe de réflexion seront utilisés pour créer un plan d'action qui orientera les activités de l'IPIC au cours des trois prochaines années. Les discussions du groupe de réflexion de l'IPIC se tiendront tout au long du mois de mai.

Représentation auprès du gouvernement



- L'IPIC a intensifié ses efforts de défense des intérêts auprès du Conseil du Trésor, du ministre d'ISI et d'ISDE pour amorcer des consultations sur le *Règlement sur le Collège*.
- L'IPIC a exercé beaucoup de pression sur les fonctionnaires du ministère des Finances pour qu'ils incorporent des mesures d'encouragement pour le développement de la PI dans le budget fédéral de 2021.
- L'IPIC a réussi à convaincre ISDE d'inclure des représentants de l'Institut dans une préconsultation sur le projet de règlement sur le Collège qui a été publié pour consultation publique à la mi-mai, en plus de procéder rapidement à la résolution des problèmes constatés dans le projet de règlement.

Éducation et compétences



- L'IPIC offre présentement la version virtuelle du module 1 du Cours de formation d'agent de brevets et du Cours préparatoire à l'Examen d'agent de marques de commerce.
- En préparation pour les examens d'automne 2021, la version virtuelle du module 2 du Cours de formation d'agent de brevets et des Travaux dirigés – agents de brevets commenceront respectivement le 3 mai et le 1^{er} septembre.
- L'IPIC a présenté sa série sur la jurisprudence en marques de commerce et ses webinaires sur la revue annuelle en droit de la PI qui ont démontré le plus haut taux de participation de l'histoire. La série sur la jurisprudence en brevets sera présentée tout au long du mois d'avril.
- La Conférence annuelle de 2023 aura lieu à Winnipeg (Manitoba) les 11, 12 et 13 octobre

Expérience des membres



- Le Conseil a établi la liste des projets prioritaires de l'IPIC pour 2021, lesquels orienteront les activités de l'Institut pour l'année en cours.
- L'IPIC a distribué son sondage annuel auprès des membres dans lequel il identifie les données et les ressources d'intérêt pour les membres à l'appui de leurs besoins d'affaires et de leur excellence professionnelle.
- Les achats de publicités et d'affichages de poste ont augmenté, tout comme la participation dans les médias sociaux et leur nombre de followers.
- L'IPIC a participé à la Journée internationale des femmes (JIF) et a présenté sa toute première série d'articles de la JIF pour souligner les carrières de femmes exceptionnelles dans la profession.